

LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 JANVIER 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	25
Présents	24
Absents	1
Votants	25

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit du mois de janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué le 29 novembre 2024, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEOIS, Maire.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Annette PIVERT est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

<u>N°</u> <u>Délibération</u>	<u>Objet</u>	<u>Décision</u>
D/2025/001	Ouverture des crédits 2025 n° 1 – Dépenses d'investissement (M57) – Budget principal	Approuvée à l'unanimité
D/2025/002	Modalité de présentation et de vote du budget 2025 de la commune de Loiron-Ruillé	Approuvée à l'unanimité
D/2025/003	Désaffectation et déclassement du domaine public pour intégration au domaine privé de l'ancienne mairie de Loiron	Approuvée à l'unanimité
D/2025/004	Désaffectation et déclassement du domaine public pour intégration au domaine privé du bâtiment du 9 rue du Docteur Ramé	Approuvée à l'unanimité
D/2025/005	Aménagement du site de la Guetière – Validation du projet et du plan de financement au titre de la phase 2	Approuvée à l'unanimité
D/2025/006	Convention avec la fourrière départementale de la Mayenne pour les animaux errants sur le territoire de la commune	Approuvée à l'unanimité
D/2025/007	Emploi permanent – Création d'un poste d'assistant administratif	Approuvée à l'unanimité
D/2025/008	Création d'un emploi non permanent à temps complet au pôle Ressources	Approuvée à l'unanimité
D/2025/009	Création d'un emploi non permanent à temps non complet au pôle Ressources	Approuvée à l'unanimité
D/2025/010	Solidarité avec la population de Mayotte	Approuvée à l'unanimité
D/2025/011	Préemption de la maison située rue de la Forge	Approuvée à l'unanimité
D/2025/012	Gestion de l'accueil de loisirs – Augmentation de la prestation Familles Rurales – Exercice 2024	Approuvée à l'unanimité
D/2025/013	Exonération du loyer – Appartement ancien presbytère	Approuvée à l'unanimité
D/2025/014	Cession commune de la parcelle ZX 388 d'une contenance de 121M ²	Approuvée à l'unanimité

MAIRIE DE LOIRON-RUILLÉ
FAIT A LOIRON-RUILLÉ,
LE MAIRE
BERNARD BOURGEOIS

